



Février 2022

FAQ

RÉGULARISATION ET ACCÈS À UN TITRE DE SÉJOUR SÉCURISÉ



QUELQUES DÉFINITIONS

Les '**personnes en situation irrégulière**' ou 'migrants sans papiers' sont des personnes dont la résidence n'est pas reconnue par le pays dans lequel elles vivent. Elles n'ont pas encore pu obtenir de permis de séjour ou de citoyenneté en raison de politiques restrictives en matière de migration et de résidence. Beaucoup ont eu des permis de séjour liés à l'emploi, aux études, à la famille ou à la protection internationale, mais ces permis étaient soit temporaires, soit très précaires et leur validité a expiré. Il y a aussi des enfants nés de parents sans-papiers qui héritent de ce statut de séjour précaire.

La '**régularisation**' fait référence à toute procédure ou processus par lequel une personne peut obtenir un statut de résident auprès d'une autorité gouvernementale compétente autorisant - 'régularisant' - son séjour dans le pays dans lequel elle réside. La personne engage ces procédures lorsqu'elle séjourne dans le pays, même si elle y séjourne de manière irrégulière, contrairement aux permis de séjour et de travail qui doivent être demandés depuis un autre pays. Il existe deux principaux types de régularisation : les programmes, auxquels il est possible de s'enregistrer dans un laps de temps limité, et les mécanismes permanents, ouverts aux dépos de dossiers sur une base continue.

La 'régularisation' est également le moment où une personne sans papiers obtient un statut de résident pour le pays dans lequel elle vit.

1. Pourquoi la régularisation est-elle importante ?

Les sans-papiers font partie de nos communautés. Il y a de fortes chances que tout le monde ait rencontré des personnes en situation irrégulière, même s'ils ne s'en sont pas rendu compte. Les sans-papiers sont des voisins et des camarades de classe, des parents, des conjoints et des enfants, des soutiens de famille et des accompagnants.

Mais les sans-papiers vivent sans titre de séjour, et ils sont confrontés à des formes d'exclusion et de risque préjudiciables à leur bien-être. Les sans-papiers travaillent et vivent généralement pendant des années dans un logement précaire, et font face à des abus au travail, à la pauvreté et à la peur. Vivre et grandir sans papiers nécessite une énorme [résilience](#), et entraîne l'incertitude quant à l'avenir, le stress constant de joindre les deux bouts et les risques de déracinement, qui ont un impact négatif sur la santé des gens. [Grandir sans papiers](#) affecte tous les aspects de la vie d'un enfant, de l'éducation au logement, en passant par la dynamique familiale, et peut avoir des effets à long terme sur le bien-être et le développement de l'enfant. Être exclu des rites de passage qui font partie de la transition vers l'âge adulte - obtenir un diplôme, apprendre à conduire, se marier, gagner de quoi subvenir aux besoins de sa famille - a un impact sur le bien-être, l'identité et le [sentiment d'appartenance](#) des jeunes à un moment crucial de leur développement.

Les gouvernements et les décideurs politiques doivent s'attaquer de toute urgence aux préjudices subis par les personnes en situation irrégulière. L'un des principaux outils politiques est la régularisation. Il est nécessaire que les pays disposent d'une gamme de procédures de séjour pouvant être demandées depuis l'intérieur du pays, afin de répondre aux besoins réels et divers des migrants et de la société. Les procédures pour obtenir un titre de séjour une fois sur le territoire, y compris les mécanismes et programmes de régularisation, font partie intégrante d'un système de migration équitable, humain et efficace, et d'une société accueillante, dynamique et juste.

Obtenir un statut régularisé et sécurisé est la principale préoccupation de la plupart des personnes sans papiers. Elle est considérée à juste titre comme le moyen le plus direct de mener une vie digne et en sécurité. Cela ne devrait surprendre personne que la régularisation soit une demande prioritaire des communautés sans papiers et de la société civile.

2. Que deviennent les personnes régularisées ?

La régularisation est un événement qui change la vie. Une fois régularisée, une personne peut travailler officiellement, étudier à l'université et aller chez le médecin quand elle est malade. Elles peuvent aller prendre un café ou faire quelque chose d'aussi ordinaire que de prendre le bus sans craindre que cela ne mène à une confrontation qui changera leur vie avec les forces de l'ordre. Ils peuvent se défendre eux-mêmes et défendre les autres lorsque quelqu'un essaie de les maltraiter ou de les exploiter, sans craindre que cela ne mène à la détention et à l'expulsion. Les enfants peuvent partir en voyage scolaire à l'étranger, aller à l'université, décrocher un job étudiant et progresser dans la vie au même rythme que leurs amis.

Vivre et [grandir sans papiers](#) signifie vivre dans le stress et l'incertitude et, une fois régularisées, les personnes sont capables de respirer, de planifier leur vie et de construire leur avenir.

Cependant, beaucoup de choses dépendent des dispositions de la régularisation. Si le permis de séjour délivré est temporaire, ce soulagement peut être de courte durée car les personnes peuvent à nouveau se trouver en situation irrégulière. Si le permis est rattaché à un employeur particulier, il peut y avoir des risques d'exploitation. Si les membres de la famille ne sont pas régularisés en même temps, l'anxiété pour eux et les risques de séparation familiale continuent de peser sur la santé mentale des personnes. Les procédures de régularisation doivent être bien conçues et mises en œuvre pour que les avantages profitent à tous (voir question 8).

3. Qu'arrive-t-il à la société lorsque les personnes sont régularisées ?

Outre l'impact direct sur la vie, les perspectives et le bien-être des personnes, les gouvernements et la société dans son ensemble en bénéficient également. La régularisation des sans-papiers réduit les inégalités et l'exclusion sociale parce que les personnes sont plus en mesure de participer à tous les aspects économiques, sociaux et culturels de la société dans laquelle ils vivent. Ils se sentent en sécurité en regardant leurs enfants s'enraciner et créer des liens avec leurs pairs. Cela fournit également aux gouvernements des informations sur la population résidente et le marché du travail, et renforce la confiance dans les autorités de l'État parmi les communautés de migrants.

Les finances des pays bénéficient également de la régularisation des sans-papiers. L'[Opération Papyrus](#), un programme de 2017-2018 qui a régularisé 1663 adultes et 727 enfants dans le canton suisse de Genève, a généré un bénéfice d'au moins [5,7 millions de francs suisses](#) (environ 5,2 millions d'euros) pour les assurances sociales cantonales à la fin 2019.

Lorsqu'un gouvernement ne parvient pas à introduire des procédures de régularisation équitables et efficaces, cela entraîne une bureaucratie inutile et une pression sur les systèmes judiciaires. Lorsque les personnes ne peuvent pas demander de régularisation et ne peuvent faire appel que contre les injonctions de quitter le territoire, les juges doivent alors traiter ces appels. Il arrive que des personnes demandent des permis de séjour qui ne leur sont pas destinés, simplement parce que c'est le seul à leur disposition. Cela provoque également une anxiété inutile chez les personnes en situation irrégulière, a un impact considérable sur leur bien-être et celui de leurs enfants, et leur fait perdre leur temps et leurs ressources financières. En conclusion, lorsque les pays ont mis en place des procédures de régularisation de bonne qualité, ils bénéficient de liens plus solides avec les communautés locales et les communautés qui ont confiance qu'ils seront traités équitablement.

4. Quels pays européens ont déjà régularisé les sans-papiers ?

L'étude la plus complète sur les programmes et mécanismes de régularisation dans l'UE est l'étude [REGINE](#) (2009), qui a identifié que 24 des 27 États membres de l'UE ont mis en œuvre des programmes ou mécanismes de régularisation entre 1996 et 2008, et certains à plusieurs reprises. Un total estimé de 5,5 à 6 millions de personnes ont été régularisées pendant cette période. 43 programmes de régularisation ont été mis en œuvre dans 17 États membres de l'UE au cours de ces douze années, impliquant 4,7 millions de demandeurs, dont au moins 3,2 millions ont été régularisés.

Plus récemment, une [étude](#) du European Migration Network (EMN) de la Commission Européenne a révélé que 60 'procédures de protection nationales' (par opposition à la protection internationale, et dont la plupart pourraient être appelés mécanismes de régularisation) existaient dans les 24 États membres de l'UE, le Royaume-Uni et la Norvège étudiés fin 2018. L'enquête comprenait des procédures fondées sur des motifs humanitaires, des circonstances exceptionnelles, des motifs médicaux, l'enfance, le non-refoulement et le changement climatique. Il n'incluait pas les statuts de séjour des [victimes de crimes](#) ou de la [traite](#).

Les régularisations, en particulier les programmes de régularisation, ont été utilisées avec différents objectifs à l'esprit et reflètent souvent les approches plus larges du gouvernement en matière d'égalité, de gestion des migrations ou d'économie. La régularisation a, par exemple, été utilisée à la fois comme réponse à un défi économique aigu et comme réponse à une défaillance du système migratoire au sens large. Le [programme italien de 2020 de régularisation](#) des travailleurs agricoles face à la pandémie de Covid-19 est un exemple de réponse gouvernementale à l'économie, tandis que le programme suédois de régularisation des mineurs non accompagnés âgés et le [programme de régularisation de l'Irlande](#) en 2022 sont des exemples d'un programme s'adressant à un plus large question de la politique migratoire.

Les pays voisins de l'Union européenne ont également régularisé les sans-papiers, y compris dans [la région de l'OSCE](#). Par exemple, le Kazakhstan a régularisé environ 165 000 travailleurs sans papiers des pays de la Communauté des États indépendants (CEI) au moyen d'un programme de 2006.

Il est clair que les gouvernements à travers l'Europe considèrent la régularisation comme une mesure politique légitime et proactive pour atteindre leurs objectifs sociaux et de développement, ainsi que leurs obligations en matière de droits de l'homme.

Cependant, de nombreux programmes présentaient des défauts dans leur conception qui créaient de nouveaux défis et de nouvelles souffrances ou qui faisaient qu'ils ne bénéficiaient pas aux personnes voulues. Tirant les leçons des régularisations passées, il existe des moyens clairs d'éviter de tels pièges et d'avoir des régularisations inclusives et réussies (voir question 8).

5. L'Union européenne autorise-t-elle la régularisation des sans-papiers ?

Oui, le droit de l'Union européenne permet aux États membres de régulariser le statut de séjour de toute personne sur leur territoire. Plus précisément, la [directive retour](#) de 2008, l'une des principales lois de l'UE traitant de la situation des personnes sans papiers, souligne que les personnes en situation irrégulière peuvent à tout moment se voir accorder un « permis de séjour autonome (...) offrant un droit de séjour pour des motifs charitables, humanitaires ou autres » par les États membres (art. 6). Cela était important pour fournir une reconnaissance juridique à l'échelle de l'UE et un espace pour l'ensemble des programmes et mécanismes de régularisation que différents gouvernements mettent en œuvre (voir questions 4 et 7). Plus généralement, en 2019, le Parlement européen a [encouragé](#) les États membres à fournir des permis de séjour aux personnes coincées dans le « flou administratif ».

En outre, les directives européennes suivantes incluent des dispositions relatives aux permis de séjour pour des personnes en situation irrégulière qui ont été :

- survivants de violence conjugale ayant un statut dépendant : la [directive sur les droits des citoyens de 2004](#) et la [directive sur le regroupement familial de 2003](#)
- victimes de la traite des êtres humains : la [directive sur le permis de séjour de 2004](#)
- victimes d'exploitation grave par le travail : [directive sur les sanctions à l'encontre des employeurs](#)

Pour en savoir plus sur les permis de séjour pour les victimes de la criminalité en Belgique, en France, en Allemagne, en Grèce, aux Pays-Bas, en Italie, en Pologne, en Espagne, en Suisse et au Royaume-Uni, consultez notre rapport 2020 [Une justice incertaine ? Des titres de séjour pour les victimes de la criminalité en Europe](#).



Des pays de l'UE ont-ils régularisé des sans-papiers en raison de la pandémie de COVID-19 ?

Pour les sans-papiers, la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement ont exacerbé les nombreux défis auxquels ils étaient déjà confrontés. Une [enquête](#) effectuée par PICUM en 2020 montre que la principale préoccupation des personnes en situation irrégulière pendant la pandémie était la perte de revenus due à l'interruption de travail, combinée à l'impossibilité d'accéder aux aides de l'État comme les allocations de chômage. Cela signifiait que les économies s'épuisaient rapidement et que les gens dépendaient (uniquement) du soutien populaire, comme des colis alimentaires, des dons financiers, etc. Une autre préoccupation répandue était l'impossibilité de garder une distance sociale, car de nombreux sans-papiers vivent dans des environnements précaires et/ou surpeuplés, y compris de petits logements privés, quartiers informels et centres de détention.

Au moins trois pays (l'Italie, le [Portugal](#) et l'Espagne) ont mis en place des mesures de régularisation temporaires ou ont assoupli les procédures de régularisation existantes en raison de la pandémie de COVID-19.

Pour une explication détaillée de ce qu'ils ont fait et un aperçu des autres mesures prises par les pays à cause du COVID-19, consultez notre aperçu de [mars à août 2020](#) et notre article de blog sur le [programme italien](#). Pour plus d'informations sur le COVID-19 et les personnes sans papiers, visitez notre [page web dédiée](#).

Quand peut-on régulariser quelqu'un ?

Comme les pays ont la prérogative d'établir des procédures de séjour dans le pays ainsi que des programmes de régularisation (voir question 5), ils ont également la prérogative d'établir leurs motifs, conditions et la conception générale de la procédure (voir question 8).

D'une manière générale, nous pouvons distinguer trois types de motifs : ceux qui sont fondés sur les activités économiques (c'est-à-dire l'emploi existant ou potentiel de la personne sans papiers), la résidence de longue durée, l'intégration et les liens avec la société, et les autres motifs liés aux droits de l'homme. Ce dernier regroupe un ensemble non exhaustif de motifs, allant du respect du principe de non-refoulement aux motifs médicaux, en passant par l'intérêt supérieur de l'enfant, l'unité familiale ou le fait d'être victime d'un crime.

La plupart des pays n'ont pas de statuts de séjour pour chacun de ces motifs mais en ont certains ou combinent plusieurs motifs de régularisation en un seul type de permis ou de procédure.

Pour en savoir plus sur les programmes de régularisation disponibles pour les enfants, les familles ou les jeunes adultes en Belgique, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Norvège, en Espagne et au Royaume-Uni, consultez notre [Manuel sur les régularisations pour les enfants, les jeunes et les familles](#) de 2018. Le manuel propose aussi des axes d'évolution et des recommandations stratégiques

Pour en savoir plus sur les permis de séjour pour les victimes de la criminalité en Belgique, en France, en Allemagne, en Grèce, aux Pays-Bas, en Italie, en Pologne, en Espagne, en Suisse et au Royaume-Uni, consultez notre rapport 2020 [Une justice incertaine ? Des titres de séjour pour les victimes de la criminalité en Europe](#).

8

Pourquoi avons-nous besoin de procédures de régularisation pour d'autres motifs ? Les procédures d'asile ne suffisent-elles pas ?

Non, les procédures d'asile ne suffisent pas. La procédure de détermination du statut de réfugié, qui est au cœur des procédures de protection internationale (asile), évalue si la personne a été ou risque d'être persécutée en raison de « sa race, de sa religion, de sa nationalité, de ses opinions politiques ou de son appartenance à un certain groupe social, » ou subirait un préjudice grave tel que défini par l'article 15 de la [directive européenne sur les qualifications](#).

Ce qui n'est généralement pas pris en compte dans la procédure de détermination du statut de réfugié est :

- S'il est dans l'intérêt supérieur du développement et du bien-être à long terme de l'enfant de vivre dans le pays ou dans un pays tiers ;
- Si les personnes peuvent être exposées à des risques de préjudice grave dans le pays vers lequel elles seraient renvoyées (qui pourrait ne pas être leur pays d'origine) (c'est-à-dire le principe de non-refoulement) ;
- Si leur état de santé peut empêcher leur retour ou si (leurs) besoins médicaux graves peuvent être satisfaits dans le pays de retour ;
- S'ils peuvent avoir des liens privés ou familiaux forts dans le pays (en particulier, mais pas seulement, pour les personnes qui vivent dans l'UE depuis des années) ;
- S'ils peuvent prétendre à d'autres permis de séjour au niveau national ; ou
- Leurs compétences, leur emploi antérieur et leur potentiel de participation au marché du travail.

En bref : les procédures d'asile ne devraient pas être la seule procédure de séjour dans le pays car elles ont un objectif très limité.

Les dispositifs de régularisation existants fonctionnent-ils bien ou non ?

Pour qu'un dispositif de régularisation fonctionne efficacement, rapidement, humainement et soit équitable, il doit avoir les caractéristiques ci-dessous. Cela vaut tant pour les programmes temporaires que pour les mécanismes permanents.

1. **Les personnes sans papiers devraient pouvoir postuler elles-mêmes, et le permis lui-même ne devrait pas dépendre d'autres personnes**, comme un conjoint, un parent ou un employeur. Cela réduira la dépendance vis-à-vis des employeurs et les risques de relations d'exploitation ou de violence.
2. **La société civile, y compris les associations de migrants**, sont des partenaires essentiels pour la réussite de la mise en œuvre de tout programme. Ils **doivent être impliqués** de la conception à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme.
3. Les décisions doivent être fondées sur **des critères clairs et objectifs**. Les raisons du refus doivent être documentées et argumentées.
 - Les procédures totalement discrétionnaires créent la confusion et peuvent donner de faux espoirs ou, à l'inverse, dissuader les personnes de postuler, car il n'est pas clair d'identifier qui pourrait en bénéficier. Elles ont également tendance à être appliquées différemment selon l'inclination politique du gouvernement au pouvoir.
 - Un certain nombre d'années de résidence devrait être un motif suffisant pour la régularisation. Lorsqu'ils décident de la durée, les gouvernements devraient envisager une période plus courte pour les enfants, les familles avec enfants et ceux qui ont grandi dans le pays.
 - D'autres critères complémentaires devraient être élaborés en consultation avec la société civile locale pour répondre aux réalités et aux besoins locaux.
4. **Les décisions devraient être prises de manière indépendante et impartiale, et être soutenues par des experts** compétents en fonction des critères à évaluer.
 - Par exemple, les médecins ayant la spécialisation appropriée devraient être impliqués dans les décisions sur les demandes de régularisation fondées sur des motifs médicaux, tandis que les experts du pays d'origine devraient être impliqués dans l'évaluation si la personne court un risque de violation des droits de l'homme dans le pays de retour (cf. motifs de séjour fondés sur l'impossibilité de retour en raison d'un risque de refoulement).
5. La procédure doit être accessible en pratique. Cela signifie qu'**une bonne procédure n'est pas bureaucratique, lourde ou coûteuse**.
 - Il devrait être faisable et raisonnable pour les personnes sans papiers de produire la preuve exigée par le gouvernement. Étant donné que les personnes sans papiers essaient de limiter leur exposition aux instances gouvernementales par crainte d'expulsion, les gouvernements devraient également faire preuve de souplesse lorsqu'ils définissent ce qui constitue une preuve, en particulier de séjour ou de travail. Par exemple, une relation de travail antérieure pourrait être démontrée par

une combinaison de messages, de photos, de témoignages et de connaissances, lorsqu'une preuve formelle comme un contrat écrit ou des paiements de sécurité sociale ne sont pas disponibles.

- Les gouvernements exigent régulièrement que des frais soient payés par le demandeur ou l'employeur lors de la demande. Cependant, la plupart des personnes sans papiers vivent dans la pauvreté et les frais - en particulier les frais élevés - les rendent vulnérables aux prêteurs prédateurs et aux employeurs exploités. Les frais doivent être minimales et abordables pour une personne dont le revenu est inférieur au salaire minimum. Des dispenses de frais devraient également être en place ; la [Belgique](#), par exemple, supprime les frais de dossier pour les enfants.
6. **Plusieurs garanties procédurales doivent être en place**, y compris une aide juridique gratuite et des informations sur les critères et la procédure doivent être fournies tout au long du processus ; la procédure devrait inclure la possibilité de faire appel ; et les adultes et les enfants doivent être entendus (ou avoir la possibilité d'être entendus).
 7. Les personnes sans papiers ont généralement un accès très restreint aux services en raison de leur statut. Ils peuvent également craindre que leur statut de migrant irrégulier ne soit transmis par les prestataires de services ou le système judiciaire aux autorités de l'immigration s'ils tentent d'accéder aux services ou à la justice. **Un permis temporaire qui donne accès aux services, à la justice et au marché du travail devrait être fourni pendant le processus de demande** afin de prévenir et d'atténuer les souffrances et de promouvoir l'inclusion.
 8. **Le permis de séjour qui en résulte doit être sûr et à long terme, et compter pour la citoyenneté.** Cela ne devrait dépendre de personne d'autre, comme un conjoint, un parent ou un employeur.
 9. Les programmes de régularisation devraient être accompagnés de mécanismes permanents et **accompagnés de mesures visant à soutenir les demandeurs et à s'attaquer aux causes du séjour et du travail irréguliers.**
 - Par exemple, l'[Opération Papyrus](#) en Suisse comprenait des campagnes publiques pour encourager l'emploi formel des travailleurs domestiques, des contrôles du marché du travail pour s'assurer que les conditions de travail étaient respectées une fois les travailleurs régularisés, et des mesures pour garantir que les personnes régularisées ne resteraient pas isolées mais bénéficieraient d'un soutien, pour par exemple trouver des cours de français abordables.

10. Si je souhaite en savoir plus, que puis-je lire ?

- PICUM, 2020, [Une justice incertaine ? Des titres de séjour pour les victimes de la criminalité en Europe](#)
- PICUM, 2018, [Manuel sur la régularisation des enfants, des jeunes et des familles](#) (anglais)
- PICUM, 2018, [Eléments de discussion en faveur de la régularisation des enfants, des jeunes et des familles](#) (anglais)
- PICUM, 2009, [Sans-papiers et gravement malades : les permis de séjour pour raisons médicales en Europe](#) (anglais)
- PICUM, 2022, [18 ans et sans papiers : Accompagner les enfants dans leur transition vers l'âge adulte](#) (anglais)
- PICUM, 2022, [Obstacles au retour : La protection dans les cadres international, européen et national](#) (anglais)

Vous avez une question ?

Contactez Laetitia Van der Vennet:

laetitia.vandervennet@picum.org

